



# Natura 2000 Perspectives 2025



# Prévisionnel financier 2025

- **Convention Natura 2000 → financement FEDER/Région**
  - Coordination du pôle, aires protégées et communication
  - chargée de mission Natura 2000
  - Chargé de mission agro-environnement
  - Assistante
  - 2 ambassadeurs du littoral juillet-août
  - 2 techniciens MAEC mars-avril
  - temps d'animation MAEC Chambre d'agriculture
  - Actions de communication (soirée Ramsar...)

327 000 € sur 2 ans

- **Stagiaire biodiversité GEMA → financement SMBB**

1 700 € en 2025



# Mise en œuvre de la contractualisation non agricole

## 1.1-animation des contrats Natura 2000

- Contrats Natura 2000 « plages » :

→ Dépôt des demandes de financement pour les contrats « plages » de **Barbâtre** et **Saint-Hilaire-de-Riez**

- Contrats Natura 2000 privés :

→ Poursuite de la **mise en œuvre du projet de restauration** de marais privés de Saint-Hilaire-de-Riez avec dépôts de demandes de financement

→ **Etat des lieux de parcelles** privés à Soullans pour poursuite construction d'un contrat de restauration en marais doux



## 2 - Mise en œuvre de la contractualisation agricole

**Budgets restreints.** Dernière année pour s'engager?

**Modification d'un critère sur le pâturage** (perte de surface pâturée par rapport à l'objectif initial)

**Organisation des formations MAEC obligatoires (suite)**

- 3 formations « gestion du parasitisme en marais » (décembre)
- 1 formation « reconnaître les oiseaux et la flore de mon exploitation
- 1 formation « mixte » pour les éleveurs
- 1 formation sauniers?

**Animation d'un groupe de partage d'expériences** pour nourrir les réflexions constitué d'agriculteurs expérimentateurs



### 3. Mise en œuvre des actions non contractuelles des DOCOB

#### Mission ambassadeurs du littoral

Evolution de la mission

- Recentrer les sorties sur les sites à enjeux de biodiversité
- Proposer des sorties qualitatives grand public 1 par semaine pendant 6 semaines

#### SNAP

- Animer une cellule foncière (proposition du comité scientifique)
- Organiser une journée de formation sur les Obligations Réelles Environnementales (pour les opérateurs fonciers, les Présidents d'ASA?...)



## 5- Amélioration des connaissances et suivi scientifique

- **Accueil d'un stagiaire** mutualisé avec le pôle eau
- **Triton crêté en 2025** dans le sud du Marais breton
- **Poursuite des analyses et du suivi des indicateurs MAEC**
- **Lancement de l'étude limicoles et anatidés nicheurs en Marais breton et dans les marais de l'île de Noirmoutier**



### ➤ Suivi « limicoles et anatidés nicheurs »

#### Objectifs :

- Estimer le nombre de couples nicheurs des limicoles et anatidés nicheurs
- Evaluer si le succès de la reproduction du Vanneau huppé et du Chevalier gambette peut être expliqué par les usages agricoles

**L'étude répond à deux fiches action du DOCOB, mais permettra aussi :**

- La mise à jour des **FSD**
- D'alimenter **l'observatoire de la biodiversité**
- De répondre plus justement aux porteurs de projets dans le cadre des **évaluations des incidences Natura 2000**

**Phase terrain :** mars – juin 2025

**Présentation des résultats au COPIL Natura 2000 2025**



## 6 - Communication, sensibilisation et information



- 7 février 2025 -20h à Villeneuve-en-Retz [soirée Ramsar sur la biodiversité du marais salé](#)
- [La biodiversité ça me dit](#) : reprise de l'émission de radio à partir de janvier 2025
- [Parcours scolaire Ramsar découverte du marais](#): inscription de 4 classes
- [Edition d'un parcours commun de sorties](#) tout au long de l'année

Réalisation d'un visuel commun pour les actions Ramsar





# Point d'info

Loi Restauration de la nature de l'Union Européenne

Depuis le 18 août 2024

## Objectifs:

- Restaurer au moins 20 % des terres et des mers de l'UE d'ici à 2030, et tous les écosystèmes d'ici à 2050
- Les États membres établissent des plans nationaux de restauration

### Nouveaux objectifs contraignants suggérés par la législation:

- 🎯 restaurer les habitats et les espèces protégés par la législation de l'Union sur la nature
- 🎯 inverser le déclin des pollinisateurs d'ici à 2030
- 🎯 aucune perte nette d'espaces verts urbains d'ici à 2030 et un couvert arboré de minimum 10 % dans les villes européennes
- 🎯 une meilleure biodiversité des terres agricoles, par exemple pour les papillons de prairie, les oiseaux agricoles et les éléments topographiques à haute diversité
- 🎯 restaurer les tourbières asséchées
- 🎯 des forêts plus saines présentant une biodiversité accrue
- 🎯 au moins 25 000 km de cours d'eau à courant libre d'ici à 2030
- 🎯 restaurer les prairies sous-marines et les fonds marins



Merci...



*Vous quittez un domaine protégé.  
Partout ailleurs, la nature mérite aussi votre attention.*

